



**Conférence de haut niveau
des chefs d'organismes antiterroristes
des États membres des Nations Unies
(New York, 28 – 29 juin 2018)**

Déclaration de la Suisse

Paul Zinniker, Service de renseignement de la
Confédération

New York, 28 juin 2018

Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs

Tout d'abord la Suisse aimerait remercier le Secrétaire général ainsi que le Secrétaire général adjoint du Bureau des Nations Unies contre le terrorisme d'avoir convoqué cette réunion importante. Elle rassemble pour la première fois à New York des acteurs nationaux clés dans la lutte contre le terrorisme.

La Suisse se félicite également de la participation de la société civile durant la deuxième journée. Nous espérons que sa participation sera possible d'une manière générale lors de prochaines conférences similaires.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs

Le terrorisme menace la paix mondiale et la sécurité internationale et, par là-même, la liberté et la sécurité de nos Etats. Il menace nos populations, nos droits fondamentaux et l'Etat de droit.

Les terroristes cherchent, par des moyens illicites, à influencer ou à modifier nos Etats et nos sociétés en commettant ou en menaçant de commettre des attentats sanglants et en semant la peur et la terreur.

La Suisse est également visée par le fléau du terrorisme. Elle agit activement pour se prémunir et protéger ses intérêts et ceux de ses partenaires internationaux. Le gouvernement suisse a ainsi établi en 2015 une stratégie de lutte contre le terrorisme qui s'articule autour de quatre domaines d'action : Prévention - Répression - Protection - Prévention des crises. La politique extérieure intervient dans ces quatre domaines d'action stratégiques.

Dans ce contexte, la Suisse a deux objectifs principaux :

- Le premier est de prévenir un acte terroriste en Suisse et s'assurer que le territoire suisse n'est pas utilisé à des fins de financement, de soutien logistique ou de planification d'actes terroristes en Suisse ou à l'étranger.

- Le deuxième consiste à mener une lutte contre le terrorisme à l'aide de moyens conférés par l'Etat de droit, en respectant le cadre de la Constitution et le droit international, en particulier les droits de l'homme et le droit international humanitaire.

Pour lutter efficacement contre le terrorisme, la Suisse a ratifié de nombreuses conventions internationales, adopté une loi contre les groupes « État islamique » et Al-Qaïda et les organisations apparentées ainsi qu'une nouvelle loi sur le renseignement. Elle a établi un mécanisme de travail au sein d'une plateforme anti-terroriste réunissant tous les principaux acteurs nationaux. L'échange d'informations et l'articulation des responsabilités entre les différentes instances dans un Etat fédéral sont prépondérants pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la stratégie de lutte contre le terrorisme.

Ceci vaut également pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent qui nécessite une collaboration multidisciplinaire et avec la société civile pour la mise en œuvre du plan d'action national de la Suisse.

De plus, la Suisse participe activement aux plateformes d'échange et de coopération mises en place au cours des dernières années. La coopération internationale doit évoluer en tenant compte des nouvelles menaces afin de développer constamment les échanges d'informations en matière de renseignement et de l'entraide judiciaire. La transmission de l'information n'est toutefois pas suffisante. Les échanges d'expertises et de savoir-faire entre Etats doivent également se multiplier. La coopération internationale nécessite également des décisions courageuses comme l'élaboration de plateformes communes pour échanger des informations et des données liées au terrorisme en temps réel tout en respectant les droits de l'homme des personnes concernées.

Afin de renforcer la coopération internationale pour la collecte, l'utilisation et le partage de preuves en vue de leur introduction dans une procédure judiciaire en lien avec des actes terroristes, la Suisse, en tant que co-présidente avec le Nigeria du Groupe de travail sur la justice pénale et l'état de droit du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (le GCTF), soutient l'élaboration de recommandations en la matière. La Suisse soutient également les guidelines onusiennes sur le rôle des militaires dans la collecte de preuves dans les zones de conflit.

La menace terroriste nous contraint aujourd'hui à développer des moyens de défense effectifs. Elle doit en effet nous mener à une prise de conscience politique afin d'adapter constamment nos moyens de lutte au niveau juridique. Mais elle ne doit surtout pas nous empêcher de veiller attentivement à conserver un équilibre entre sécurité des populations d'un côté et le respect des libertés de l'autre.

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Unofficial English translation

Secretary-General, Ladies and Gentlemen

Switzerland would first of all like to thank the Secretary-General and the Under-Secretary-General of the United Nations Office of Counter-Terrorism for convening this important conference. This conference brings together for the first time at the UN headquarters here in New York key national actors in the fight against terrorism.

Switzerland also welcomes the participation of civil society representatives during the second day of this conference. We hope that civil society representatives will be able to take part in a general manner in similar conferences in the future.

Madam Chairperson, Ladies and Gentlemen

Terrorism poses a threat to world peace and international security and consequently to the freedom and security of all nations. It threatens our citizens, our fundamental rights and the rule of law.

Terrorists resort to lawlessness and commit or threaten to commit murderous attacks and spread fear and terror in order to bring pressure to bear on and change our societies and systems of government.

Because Switzerland is also targeted by this scourge, we are taking resolute action to protect ourselves and the interests of our international partners. In 2015 the Swiss government adopted a strategy to counter terrorism focused on four areas of action: preventing terrorist attacks - law enforcement - protecting citizens and preventing crises. Switzerland's foreign policy intervenes in these four strategic areas of action.

Switzerland has two main objectives in this context:

- The first is to prevent terrorist attacks in Switzerland and to ensure that Swiss territory is not used to fund, provide logistical support for or plan terrorist attacks in Switzerland or abroad.

- The second is to combat terrorism with all means available under the rule of law and in compliance with the Federal Constitution and international law, in particular human rights and international humanitarian law.

To counter terrorism effectively, Switzerland has ratified several international conventions, adopted the Federal Act on the Proscription of the 'Al-Qaeda' and 'Islamic State' Groups and Associated Organisations and passed a new intelligence act. It has set up a counter-terrorism platform including a working mechanism which brings together all the principal national actors. In a federal state such as Switzerland, the exchange of information and a clear allocation of responsibilities between different agencies are crucial to achieving the objectives set out in the counter-terrorism strategy.

The same applies to Switzerland's national action plan to prevent radicalisation and violent extremism – a national action plan whose implementation requires interdisciplinary collaboration and cooperation with civil society.

In addition, Switzerland is an active participant in the exchange and cooperation platforms that have been established in recent years. International cooperation must evolve, stepping up the exchange of intelligence information and mutual legal assistance, to keep pace with these new threats. But sharing intelligence information is not enough. We must also step up the exchange of expertise and know-how among

states. International cooperation also requires taking bold decisions, such as setting up common platforms enabling the real-time exchange of terrorism-related data and information without infringing the human rights of the persons concerned.

As co-chair of the Criminal Justice and Rule of Law Working Group of the Global Counterterrorism Forum, Switzerland, together with Nigeria, supports the development of recommendations in this area in order to strengthen international cooperation in the collection, use and sharing of evidence to be admitted in judicial proceedings related to terrorist acts. Switzerland also supports the UN guidelines on the role of military in the collection of evidence in conflict zones.

The terrorist threat we face today compels us to develop effective defence capabilities. This threat should heighten our political awareness of the need to continuously adapt the legal means to combat terrorism. But it must not prevent us from striking the right balance between keeping our communities safe and respecting civil liberties

Thank you, Secretary-General.